

EQUIPEMENTS ET MATERIAUX ELIGIBLES	Maprimerénov' Geste par Geste en euros au 1 ^{er} avril 2024			
	RESSOURCES TRES MODESTES	RESSOURCES MODESTES	RESSOURCES INTERMEDIAIRES	RESSOURCES SUPERIEURES
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE				
Raccordement à un reseau de chaleur et/ou de froid	1200	800	400	-
Chauffe-eau thermodynamique	1200	800	400	-
Chauffe-eau solaire individuel (CESI)	4000	3000	2000	-
Système solaire combiné (SSC)	10000	8000	4000	-
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	1800	1500	700	-
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	1800	1500	1000	-
Chaudiere bois à alimentation manuelle (bûches)	5500	4500	2000	-
Chaudiere bois à alimentation automatique (granulés et plaquettes)	7000	5500	3000	-
Foyer ferme et insert à bûches ou à granulés	1800	1000	600	-
Pompe à chaleur Géothermique ou Solarothermique	11000	9000	6000	-
Pompe à chaleur air/eau (Dont PAC hybride)	5000	4000	3000	-
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride Photovoltaïque et thermique)	2500	2000	1000	-
ISOLATION THERMIQUE (TRAVAUX ACCESSIBLES SI COUPLES A UN GESTE DE CHAUFFAGE OU D'EAU CHAUDE SANITAIRE - SAUF EN APPARTEMENT)				
Isolation thermique des murs par l'extérieur (surface de murs limitée à 100 m ²)	75€/m ²	60€/m ²	40€/m ²	-
Isolation thermique des murs par l'intérieur	25€/m ²	20€/m ²	15€/m ²	-
Isolation thermique des rampants de toiture ou des plafonds de combles	25€/m ²	20€/m ²	15€/m ²	-
Isolation thermique des toitures terrasses	75€/m ²	60€/m ²	40€/m ²	-
Isolation thermique des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres en remplacement de simple vitrage)	100€/ équipement	80€/ équipement	40€/équipement	-
AUTRES TRAVAUX (TRAVAUX ACCESSIBLES SI COUPLES A UN GESTE DE CHAUFFAGE OU D'EAU CHAUDE SANITAIRE - SAUF EN APPARTEMENT)				
Audit énergétique hors obligation réglementaire (conditionné à la réalisation d'un geste de travaux)	500	400	300	-
Dépose de cuve à fioul	1200	800	400	-
Ventilation double flux	2500	2000	1500	-